

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGOULEME - 1601 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 07/10/2025 - 7018 - 2023 B 00184 - 949 206 767 - 4 SWEET HOME

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Présenté en Euros

Edité le 28/07/2025

ACTIF	Exercice clos le				du 01/02/2023	
	31/03/2025				au 31/03/2024	
	(12 mois)				(14 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	693,00	297,28	395,72	9,52	543,97	24,55
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	350,00		350,00	8,44	350,00	15,82
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	22,00		22,00	0,53	22,00	0,09
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 065,00	297,28	767,72	18,49	915,97	41,37
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	180,00		180,00	4,34		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	249,00		249,00	6,00	461,00	20,84
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	507,50		507,50	12,22	268,00	12,12
. Autres	2 367,20		2 367,20	57,05	413,42	18,67
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités					78,96	3,53
Charges constatées d'avance	78,04		78,04	1,88	75,63	3,39
TOTAL (II)	3 381,74		3 381,74	81,49	1 297,01	56,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 446,74	297,28	4 149,46	100,00	2 212,98	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Présenté en Euros

Edité le 28/07/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2024 (14 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	24,10	1 000,00	45,21
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-403,14	-9,70		
Résultat de l'exercice	135,11	3,25	-403,14	-18,21
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	731,97	17,62	596,86	26,94
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
Découverts, concours bancaires	1 433,07	34,54		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers			57,94	2,58
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 521,09	36,66	1 518,18	68,63
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	463,33	11,16	40,00	1,81
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	3 417,49	82,36	1 616,12	73,06
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	4 149,46	100,00	2 212,98	100,00

4 Sweet Home

1, chemin de Genouillac
Lieu-dit La Séchère
16310 Lésignac Durand

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

07 OCT. 2025

Procès-Verbal d'Assemblée Générale

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'ANGOULÊME

Date : le mardi 30/09/2025 à 9h45

Les associés de la Société 4 Sweet Home se sont réunis au siège social en Assemblée générale sur convocation verbale faite par le Président.

L'Assemblée générale est présidée par Julien LAPEYRE (le "Président de séance"), en sa qualité de Président.

Le Président de Séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de Séance rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

- Approbation des comptes annuels.

Les Associés reconnaissent que les documents requis leur ont été préalablement communiqués, notamment :

- Bilan et compte de résultat pour la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les Associés reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée.

La discussion générale est ensuite ouverte. Le Président de séance fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées. Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix. Les Associés reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée.

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION – Approbation des comptes annuels

Les associés approuvent les comptes déposés :

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025, faisant apparaître un bénéfice de 135 € et des capitaux propres s'élevant à 732 €.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION – Affectation du résultat

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 135 €, en totalité au report à nouveau, qui était débiteur de -403 € avant affectation. Le nouveau solde du report à nouveau après affectation sera donc de -268 €.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION – Quitus et Pouvoirs

L'Assemblée donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Julien LAPEYRE

Président



Audrey CHEMOUIL

Directrice Générale

